Image not found or type unknown

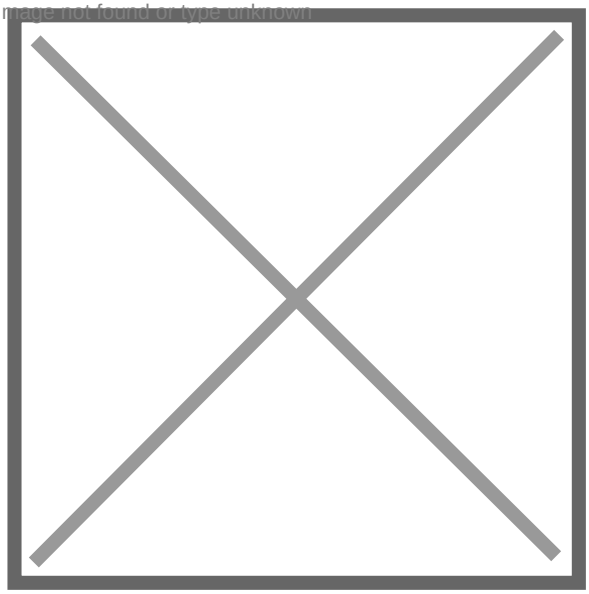

Responsabilité assainissement

Par **sabrina33210**, le **03/04/2017** à **10:50**

Bonjour,
Suite à notre construction on nous a remis les clés le 22 mars.
La maison est construite en hauteur la façade arrière est à plus d'un mètre du sol.
Je suis donc contrainte d 'encaisser avec de la terre.

Mon terrassier personnel à fait ses travaux. En passant avec la pelle mécanique il a surement cassé le tuyau d'assainissement. Nous avons trouvé un tuyau enterré à moins de 30 cm de la surface de la terre. De plus l'eau usée qui part de la maison ne va pas au regard municipal et revient sur le terrain. sachant que mon terrain est en dessous du niveau de la route.

Notre constructeur savais qu'il fallait de la terre supplémentaire et que les camions ne pouvaient passés que par ce chemin (ou se trouve les tuyaux d'assainissement).

Aujourd'hui je lui demande réparation, car il aurait du en tant que professionnel prévoir que des camions passeraient sur ces tuyaux et donc les enterrés plus profondément.

Je souhaiterai savoir si le constructeur à un part de responsabilité dans cela ou si je suis entièrement responsable.

Merci pour vos réponses.

Cordialement.

Par **ASKATASUN**, le **03/04/2017** à **11:31**

Bienvenue,
[citation]Je souhaiterai savoir si le constructeur à un part de responsabilité dans cela ou si je suis entièrement responsable.[/citation]
Que prévoit le cahier des charges techniques de votre construction ? Est il respecté ?
Avez vous constaté que les canalisations PVC qui cheminent sous la voie carrossable sont posées soigneusement ? C'est à dire dans un lit compacté constitué d'un matériau fin et meuble (sablon), **sans aucun élément saillant, comme des pierres ou des racines**.
Par ailleurs ce chemin d'accès doit être recouvert d'une couche de roulement compacté qui répartit la charge roulante, a minima une grave ciment.

Par **sabrina33210**, le **03/04/2017** à **11:39**

L'assainissement est à la charge du constructeur là dans mon cas un de leurs sous traitant. Nous avons constatées que les tuyaux étaient posés à même le sol sans sable et sur des caillots mais notre terrain est fait essentiellement de sable.

Notre chemin d 'accès est impraticable car en pente aigu. Même lors de la construction aucun camion n'est passé par l'accès chantier mais par un autre accès.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés